



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Karl Olive**

Maire de Poissy,  
Conseiller général des Yvelines,  
Président de la PAC

**Poissy, le 15 octobre 2014**

## Tangentielle Ouest : La Ville entendue par le commissaire enquêteur

Cet été s'est tenue une enquête publique sur le projet de Tangentielle Ouest devant relier Saint-Cyr-l'Ecole à Achères-Ville via la gare de Poissy Grande Ceinture.

Dans le cadre de cette enquête publique, la ville de Poissy et le conseil général ont proposé un projet alternatif qui permettrait de desservir également le centre-ville pisciacaais avec un arrêt en gare de Poissy Eoles Saint-Exupéry (en projet) et en gare de Poissy RER.

Début octobre, la commission d'enquête a rendu ses conclusions sur ce dossier : «*Nous relevons une prise en compte satisfaisante des demandes de la Ville de Poissy*», explique Karl Olive, le maire.

Ainsi la commission reconnaît les extrêmes difficultés d'accès à la gare de Poissy Grande ceinture (située dans le quartier de La Bruyère) surtout si elle reste le seul point d'accès à la TGO sur Poissy et les villes environnantes. La commission réitère alors la demande d'étudier un déplacement du point d'arrêt de La Bruyère de l'autre côté de l'avenue de Versailles. Le commissaire enquêteur argue aussi en faveur de la Ville au sujet de la mise en sécurité des abords de la voie et de la prise en compte des aspects visuels.

Concernant la variante de tracé, la commission retient expressément l'ouverture d'une étude (sollicitée par les présidents du syndicat des transports d'Ile-de-France et du conseil général des Yvelines) pour la mise en œuvre d'une correspondance de la TGO en gare de Poissy RER. La commission souligne notamment la contradiction entre la fréquence plus élevée sur le segment Sud de la TGO alors que la population qu'elle desservira au Nord est supérieure de 50% et que le bassin d'emploi est plus important.

Au regard des conclusions de la commission d'enquête, «*l'exploitation de l'ensemble du projet de TGO doit être reconsidéré* », estime Patrick Meunier, l'adjoint délégué au développement économique, aux transports et aux grands projets à Poissy.

La Ville propose donc un nouveau tracé avec une fourche à deux terminus : il y aurait deux mouvements au départ de Saint-Cyr-l'Ecole, l'un vers Achères Ville, l'autre vers Poissy RER avec un arrêt dans une nouvelle gare Eoles Saint-Exupéry.

Ce tracé réglerait les difficultés d'accès à la gare de Poissy Grande ceinture et permettrait de mettre en cohérence l'exploitation de la TGO avec les réalités socio-économiques du bassin. Il apporterait une réponse au besoin des habitants de milliers de logements éloignés du centre-ville et favoriserait une bonne approche des centres d'activités commerciales et industrielles d'Achères et de Poissy.